

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la Santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME RH : 970 01	CODE POSTE : 2707 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : MARQUISES SUD - Subdivision déconcentrée des îles Marquises - Centre médical de Atuona – HIVA OA					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure l'organisation et le fonctionnement du centre, il encadre le personnel paramédical, administratif et technique. Il doit également assurer les missions de médecin référent des autres centres et des postes de santé des îles de Hiva Oa, Tahuata et Fatu Hiva : 3 infirmeries (Puamau, Vaitahu, Omoa) et 4 postes de santé (Hanapaaoa, Motopu, Hanatetena, Havavave).					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 17	3	8	1	2	2 CEAPF A/1 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le subdivisionnaire santé des îles Marquises					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement standard de centre médical avec cabinets médicaux, salles de soins, salle d'urgence, salle de radiographie et de consultation gynécologique et pharmacie ; - Présence à proximité du centre médical d'un centre dentaire, de la cellule de promotion de la santé et d'un inspecteur adjoint d'hygiène et de salubrité publique.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Couverture sanitaire, curative et préventive avec les moyens humains et matériels mis à sa disposition ; - Tournées médicales dans les vallées de l'île de Hiva Oa et les deux autres îles du Sud, par voie maritime ; - Astreintes à domicile pour les urgences à assurer, mais pouvant devenir permanentes en son absence ; - Véhicule de service mis à disposition pour les tournées et un logement de fonction.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la permanence, la qualité et la sécurité des soins en étroite collaboration avec le responsable de la cellule des structures de soins de la subdivision de la santé ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la santé (médecine scolaire, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, etc.) en collaboration avec la cellule de promotion de la santé de la subdivision ; - Participer et veiller au bon déroulement des consultations spécialisées avancées ; - Assurer le contrôle et le bon déroulement des évacuations sanitaires ; - Etablir les rapports d'activité (de soins et de gestion administrative).					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assurer à son niveau la formation continue des personnels sous sa responsabilité ; - Participer à des missions de prévention en étroite collaboration avec le responsable de la cellule de promotion de la santé et/ou l'infirmière de prévention de la subdivision de la santé ; - Assurer l'organisation administrative et le fonctionnement des centres de santé (centre médical, infirmeries et postes de santé).					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Polyvalence ;			X
	- Maîtrise des outils de bureautique (minimum Word et Excel) ;		X	
	- Capacités de communication et contact avec la population ;			X
	- Capacité d'adaptation aux spécificités culturelles et géographiques inhérentes au milieu insulaire ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Esprit de synthèse ;			X
	- Sens du travail en équipe.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité médicale et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire, urgences, pédiatrie, gynéco-obstétrique, santé communautaire et médecine hyperbare.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Pratique des accouchements, pratique des gestes médicaux d'urgence, stage en service de protection maternelle et infantile
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 2742			
	PROGRAMME : 962.02		CENTRE DE TRAVAIL : 322			
	PROGRAMME R H. : 97001					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Taravao - Formations sanitaires de Tahiti Iti (FSTI) – Centre de santé et de médecine préventive (Unité de Protection maternelle et infantile (PMI))					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin généraliste, responsable de l'unité PMI assure le suivi médical des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de scolaire pour : <ul style="list-style-type: none">• Les vaccinations obligatoires, les conseils diététiques et la surveillance de l'évolution staturo-pondérale ;• Les soins curatifs des affections courantes ;• Le repérage des situations à risque et leur prise en charge dans le cadre de la prévoyance de la maltraitance et de la protection de l'enfance en danger ; Il assure également des formations et participe aux activités de santé communautaire définies par le Schéma d'organisation sanitaire du Pays.					
9	EFFECTIFS ENCADRES :	A	B	C	D	Autres
	NOMBRE : 7	3	2			1 XCA / 1AN4
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'hôpital					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Outils bureautiques et informatique ;- Mise à disposition d'une voiture de service pour les consultations itinérantes et du matériel biomédical portatifs.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires : en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 14h30 ;- Contraintes d'un service d'urgence assuré par une astreinte médicale à domicile débutant à partir de 15h30 jusqu'au lendemain 7h30 du lundi au jeudi. Et le vendredi de 14h30 jusqu'au lendemain 7h30. Le week end de 7h30 au lendemain 7h30 ;- Déplacements pour les consultations et les interventions décentralisées :<ul style="list-style-type: none">- Etablissements scolaires,- Maison de l'enfance de Taravao,- Service social de la presqu'île,- Toutes les communes de la presqu'île : 2 fois par semaine ; les communes sont visitées 1 fois par mois au total.					

	- Les congés sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante. Les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe.
--	--

13	<p>ACTIVITES PRINCIPALES :</p> <p><u>Coordonner le dispositif de la protection infantile de la presqu'île :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux actions de Santé publique (promotion de la santé, éducation pour la santé en milieu scolaire et associatif, ect.) sous la directive de la Direction de la santé ; - Collaborer avec le Centre de consultations spécialisées en Protection Maternelle et infantile de la Direction de la santé : <ul style="list-style-type: none"> o Participer aux formations internes ; o Participer aux réunions avec l'équipe du Centre de protection maternelle de Taravao. <p><u>Assurer les astreintes médicales de l'hôpital de Taravao :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur appel téléphonique du médecin de garde aux urgences de l'hôpital de Taravao ; - Selon l'activité d'hospitalisation en médecine de l'hôpital de Taravao. Prendre le relais des consultations médicales aux urgences et/ou assurer la visite des nouveaux entrants hospitalisés. <p><u>Conduire des activités de prévention :</u></p> <p>Participer aux réunions avec le service social de la presqu'île :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur présenter les fiches de signalement préoccupantes, - Suivre les dossiers gérés par le travailleur social ; - Assurer un rôle de médecin conseil de PMI auprès du service social de la presqu'île. <p><u>Réaliser des activités administratives et de gestion :</u></p> <p>En partenariat avec son équipe du CPI (centre de protection infantile), gérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des données, statistiques, archivage des dossiers médicaux ; - Les commandes et la gestion de stocks des médicaments et du matériel ; - L'entretien du matériel technique mis à disposition et leur gestion ; - La réalisation du rapport annuel d'activité du CPI et le transmettre au Responsable des FSTI.
----	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de coordination du projet d'établissement des FSTI – Projet de labellisation en Fare EA (maison de la santé) ; - Participer aux réunions de commission médicale d'établissement (CME) à l'hôpital de Taravao ; - Collaborer au plan blanc de l'hôpital de Taravao afin d'assurer la continuité de l'activité d'hospitalisation de la presqu'île ; - Participer à des réunions de travail à l'initiative de la DSP ; - Peut être sollicité par l'équipe d'hospitalisation du service de la médecine lorsqu'un enfant est hospitalisé pour raison médicale ; - En partenariat avec le CPM (centre de protection maternelle) et le service social de la presqu'île, participer à des actions ponctuelles de prévention.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : MEDECIN
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ou qualification en médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Réactivité, efficacité et organisation ;		X	
	- Sens du relationnel ;		X	
	- Grande capacité d'adaptation à toutes les situations ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique ;			X
	- Respect, éthique : connaître le code de déontologie et les règles éthiques et professionnelles ;			X
	- Disponibilité, ponctualité ;			X
	- Ecoute et patience ;			X
	- Présentation conforme aux règles professionnelles et aux bonnes pratiques hospitalières.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans la pratique des soins et des actions de prévention dans le domaine de la petite enfance ; - Expérience en médecine spécialisé en pédiatrie.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Formation d'adaptation au contexte du Pays : 1 semaine au Centre de consultations spécialisées en Protection Maternelle et infantile de la Direction de la santé, théorie à Papeete et la pratique dans un dispensaire le plus proche de Taravao ; - Formation assurée par le Centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU) en interne : réa-néonatal / pédiatrie dans le service des urgences de l'hôpital de Taravao (1 journée) ; - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2 à jour ; - Participe aux formations proposées par la direction de la santé, le CHPF ou autres organismes de formation selon les disponibilités de chacun et sans interrompre la continuité des soins.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
Date
Signature

L'agent
Date
Signature

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE EN MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H. : 97001 CODE POSTE : 2894 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations sanitaires de Tahiti Iti - hôpital de Taravao – Centre de santé et de médecine préventive (Unité de consultations externes)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin exerce ses fonctions dans l'unité de consultations externes, sous la responsabilité du Directeur de l'hôpital de Taravao, en collaboration avec ses confrères de l'hôpital. Il est responsable de la prise en charge de la santé de la population de la presqu'île.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 8 2 2 2 1 1 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'hôpital de Taravao
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Ordinateur en réseau avec internet et pack office.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Remplace le médecin d'hospitalisation lors des congés annuels programmés ; - Peut être amené à participer aux consultations médicales lors d'épidémie ou lors pénurie médicale, afin d'assurer la continuité du service public ; - Astreintes médicales pour l'hôpital de Taravao ; - Horaires en journée continue ; - Les congés annuels sont à programmer avec ses confrères médicaux et avec l'avis du Président de CME.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Médecine curative : <ul style="list-style-type: none">• Etablir un diagnostic et les prescriptions de traitement et/ou d'examens complémentaires ;• Mettre à jour le dossier clinique des patients ;• Appliquer et superviser l'application de protocoles médicaux et paramédicaux ;• Assurer la permanence médicale en cas d'épidémie. Médecine de prévention et de promotion de la santé :

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les préventions secondaires : élaborer et mener des actions de préventions ciblées et liées aux pathologies chroniques ; • Promouvoir l'éducation pour la santé auprès des associations ; • Coordonner les enquêtes tuberculoses en collaboration avec le responsable du BVS. <p>Gestion administrative et organisationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer le personnel et le matériel médico-technique ; • Assurer le respect des horaires de travail et le planning hebdomadaire du fonctionnement ; • Assurer le planning de la mise à disposition des bureaux de consultations pour les intervenants extérieurs ; • Vérifier l'hygiène des locaux et respecter l'hygiène des soins ; • Animer la réunion de service hebdomadaire et en informer le responsable de l'hôpital de Taravao. • Rédiger un rapport d'activités des consultations externes.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux projets de service de l'hôpital de Taravao ; - Participer aux réunions de la CME de l'hôpital de Taravao ; - Participer aux différents plans de secours établis pour la presqu'île.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; • Connaissance des langues polynésiennes. • Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook) ; • Aisance en communication ; • Management d'une équipe. • Capacité à s'adapter à toute situation professionnelle ; • Organisation ; • Ecoute et disponibilité ; • Qualités relationnelles. 	X X	X X X	 X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - En santé publique - Expérience de l'urgence
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :
Signature :

Date :
Signature :

ACTIVITES PRINCIPALES :**Aptitudes à la scolarisation :**

- Vérifier le remplissage correct du carnet médico-scolaire ;
- Vérifier la mise à jour des vaccinations et s'assurer du suivi médical ;
- Repérer les facteurs de risque (médicaux et sociaux) pouvant retentir sur le développement de l'enfant ou sur ses acquisitions scolaires ;
- Apprécier le développement psychomoteur et le degré d'autonomie de l'enfant ;
- Diagnostiquer, éventuellement évaluer, les pathologies chroniques ;
- Déceler d'éventuels handicaps (moteurs, sensoriels, mentaux ou sociaux), demander leur bilan et vérifier que ces enfants bénéficient d'un suivi régulier ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'équipe éducative, toutes mesures utiles et nécessaires d'aide à l'intégration d'enfants handicapés ou nécessitant un protocole d'urgence en milieu scolaire.

Les visites médicales :

- Repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques en vue de l'orientation vers des prises en charge adaptées ;
- Acquérir une vision globale des problèmes de santé des élèves en prenant compte les aspects sociaux, psychologiques, liés à l'environnement ou au contexte économique, social et familial de l'enfant ;
- Réaliser l'examen somatique et neuro-sensoriel conformément à la procédure du centre avec les objectifs spécifiques propres à chaque classe d'âge ;
- Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent en coordination avec l'infirmier référent de l'établissement ;
- Etablir et communiquer la planification prévisionnelle de son activité tous les mercredis.

Actions spécifiques envers les populations sensibles :

- Suivre les élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers, les assistants sociaux, les parents ou les élèves eux-mêmes ;
- Examiner les enfants signalés avant l'équipe éducative du centre ou en consultation délocalisée dans les écoles ;
- Rencontrer la famille, participer aux réunions et à la construction des projets spécifiques à chaque enfant ;
- Assurer autant que possible le suivi et l'accompagnement de ces élèves, les orienter vers les structures de soins adaptées ;
- Rédiger les différents documents nécessaires à l'étude de son dossier en commission si besoin.

Actions relatives à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période :

- Définir les besoins particuliers de l'élève, les conditions de scolarisation nécessaires au sein de l'établissement scolaire (aménagement particuliers nécessaires et les inaptitudes éventuelles) ;
- Evaluer les déficiences et incapacités existantes ;
- Travailler en concertation étroite avec le médecin référent de la structure qui accueille l'enfant hors temps scolaire (si l'enfant est en intégration partielle à l'école) ;
- Elaborer un projet d'accueil individualisé (PAI) en concertation étroite avec le médecin traitant de l'enfant pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- Participer aux réunions de synthèse et à l'élaboration du projet d'intégration scolaire pour les enfants présentant un handicap selon la procédure du centre ;
- Aider à la recherche d'une orientation scolaire puis professionnelle adaptée ;
- Prescrire en cas de besoin des conditions spéciales d'examens ou l'octroi d'un tiers temps supplémentaire ;
- Examiner tous les élèves ayant une inaptitude d'éducation physique et sportive supérieure à trois mois.

Intervention auprès des enfants victimes de maltraitance :

- Repérer les élèves en situation de risque ou de danger, les signaler aux services compétents (services sociaux, procureur) selon la procédure de signalement du centre ;
- Assurer, par la suite, le suivi de ces enfants.

	<p>Médecine curative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des consultations curatives offertes par le CCSHSS pour la population scolaire d'enfants scolarisés dans les établissements dont il est le centre de santé scolaire de référence ; - Planifier des plages horaires réservées aux soins curatifs et identifiées lors de la planification prévisionnelle d'activité.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de planification et de recherche, projet de service ; - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire ; - Participer à des activités d'expertises à l'échelle du pays (consultations délocalisées) ; - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) ; - Collaborer au réseau de veille sanitaire.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale ou avec des compétences en gériatrie sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Réactivité, efficacité et organisation ;		X	
	- Sens du relationnel ;		X	
	- Grande capacité d'adaptation à toutes les situations ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) ;		X	
	- Respect, éthique : connaître le code de déontologie et les règles éthiques et professionnelles ;			X
	- Disponibilité, ponctualité ;			X
	- Ecoute et patience ;			X
	- Présentation conforme aux règles professionnelles et aux bonnes pratiques hospitalières ;			X
	- Management d'une équipe ;			X
	- Qualités rédactionnelles.		X	

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé scolaire ; - Expérience en santé publique.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE : formation interne
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Chef de service,

Date :

Signature :

L'agent,

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 322 CODE POSTE : 2966 PROGRAMME R.H : 970.01
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – MOOREA - Formations sanitaires de Moorea-Maiao (FSMM) – Hôpital de Afareaitu (Unité de consultations externes)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure l'activité médicale de l'hôpital et du centre de naissance de Moorea (permanence, qualité et sécurité des soins), ainsi que les activités de médecine préventive des îles de Moorea et Maiao.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable des formations sanitaires de Moorea-Maiao
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil de radiologie, matériel informatique, connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">– Demande des capacités d'adaptation, de polyvalence et l'habitude du travail en équipe. Garde d'urgence à tour de rôle ;– Missions sanitaires de quelques jours sur l'île de Maiao et dans les autres îles de Polynésie en cas de besoin.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">– Assurer les consultations de médecine générale ;– Assurer la prise en charge initiale et le conditionnement des urgences ;– Assurer la prise en charge des malades hospitalisés ;– Assurer la prise en charge des femmes enceintes se présentant au centre de naissance pour leur suivi et leur accouchement en collaboration avec l'équipe de sages-femmes ;– Assurer les activités de santé publique : PMI, médecine scolaire, planning familial, campagnes de prévention/promotion de la santé.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">– Participer à l'encadrement, la formation et la gestion du personnel paramédical ;– Participer à la gestion administrative et organisationnelle.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <u>Médecine générale :</u> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens de la responsabilité		X	
	- Aptitude au management		X	
	- Conduite de projets		X	
	- Capacités d'analyse et de synthèse		X	
	- Etre force de propositions		X	
	- Rigueur, organisation, méthode		X	
	- Sens de la communication		X	
	- Pédagogie		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique		X	
	- Capacités rédactionnelles		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé												
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste												
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5												
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A												
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A												
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA												
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 2977 CENTRE DE TRAVAIL : 322												
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Centre médical de HUAHINE												
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin responsable du centre médical assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publique. En tant que responsable, il veillera au bon fonctionnement du service tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.												
9	EFFECTIFS ENCADRES <table border="1"><thead><tr><th></th><th>A</th><th>B</th><th>C</th><th>D</th><th>Autres :</th></tr></thead><tbody><tr><td>NOMBRES : 11</td><td>1</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>1AN5 - 1XCA</td></tr></tbody></table>		A	B	C	D	Autres :	NOMBRES : 11	1	4	1	3	1AN5 - 1XCA
	A	B	C	D	Autres :								
NOMBRES : 11	1	4	1	3	1AN5 - 1XCA								
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision déconcentrée des îles sous le vent												
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :												
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi.- Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte.- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service- En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte.- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues												
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En collaboration avec son confrère, et en coordination avec le subdivisionnaire : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins :- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire,- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ;- Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins- Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire- Gérer le personnel soignant, administratif et technique de la structure et veiller au respect du règlement intérieur.												

	- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2 ^{ème} appel sur sollicitation IDE.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des ISLV, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service. - Organiser l'accueil des différents missionnaires intervenant dans la structure. - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel biomédical, des véhicules de service. - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discretion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire ;		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 2986		
	PROGRAMME : 96202			CENTRE DE TRAVAIL : 322		
	PROGRAMME R.H : 97001					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Dispensaire de Uturoa - RAIATEA					
8	<p>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</p> <p>Le médecin généraliste responsable du dispensaire assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il assure le bon fonctionnement du dispensaire. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile.</p> <p>Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publics.</p>					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres :
	NOMBRES : 8	2	3	3		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le subdivisionnaire santé des îles sous le vent					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	<p>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi. - Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte. - Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service - En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte. - Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues 					
13	<p>ACTIVITES PRINCIPALES :</p> <p>En collaboration avec ses confrères, et en coordination avec le subdivisionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ; - Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire ; - Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ; - Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ; - Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ; - Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ; - Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation IDE. 					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des ISLV, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, etc) ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

	<p>santé scolaire, hygiène publique, éducation pour la santé, programmes de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, etc.</p> <p>Gestion administrative et organisationnelle du centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'organisation générale du centre médical ; - Gérer le personnel et le matériel médico-technique du centre médical ; - Elaborer le planning des astreintes ; - Vérifier l'hygiène des locaux et respecter l'hygiène des soins ; - Animer la réunion de service hebdomadaire et en informer le subdivisionnaire ; - Participer au développement de l'activité télé médicale dans le service.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des missions médicales sur les atolls voisins sur lesquels aucune permanence médicale n'est assurée ; - Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; - Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical ; - Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	<p>COMPETENCES</p> <p>Connaissances requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable ; - Connaissance de la langue tahitienne. <p>Savoir-faire requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des outils de bureautique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Aisance dans la communication ; - Management d'une équipe. <p>Savoir être requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de s'adapter à toute situation professionnelle ; - Organisation ; - Écoute et disponibilité ; - Qualités relationnelles. 	S	A	E
		X	X	
			X	
			X	
			X	X
				X
				X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en médecine tropicale ; - Expérience de l'urgence.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE :
----	------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le chef de service
Date:
Signature:

L'agent
Date :
Signature :

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens des responsabilités			X
	- Capacité d'adaptation, d'analyse et de synthèse			X
	- Force de propositions			X
	- Rigueur, organisation, méthodologie			X
	- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel, etc.)			X
	- Sens de la communication			X
	- Capacités relationnelles			X
	- Travail en équipe			X
	- Bonne gestion du stress en cas d'événements particuliers (urgence)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Médecine générale et d'urgence, régulation
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français ;

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte sanitaire et social de la Polynésie française ;		X	
	- Connaissance des institutions de la Polynésie française ;		X	
	- Capacités d'adaptation professionnelle ;			X
	- Capacités de gestion d'équipe, d'analyse, d'initiative, et d'organisation ;			X
	- Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Facilité de mobilité pour raison de service ;		X	
	- Pratique de l'outil informatique (Word, Excel...).		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d'actions de prévention en santé publique - Expérience en médecine d'urgence si prise de gardes dans les hôpitaux périphériques de la Direction de la santé.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION POSSIBLE : - Accueil et formation initiale dans un autre dispensaire sous la tutelle d'un médecin confirmé possible
----	--

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 97001	CODE POSTE : 6904 PROGRAMME RH : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations Sanitaires de Tahiti Nui – Tahiti - dispensaire de Papenoo					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui, le médecin, responsable du dispensaire, organise le fonctionnement du dispensaire, encadre le personnel paramédical, gère le dispensaire en partenariat avec la commune, assure la mission de médecine scolaire sur la commune de Papenoo. Il aide également à mener à bien cette mission sur la commune de Mahina en partenariat avec l'équipe du dispensaire de Mahina, en assurant deux vacations hebdomadaires au dispensaire de Arue. Il peut participer au service de garde par permanence une fois par mois dans les hôpitaux périphériques de Taravao ou Moorea. Il est force de proposition au sein des Formations Sanitaires de Tahiti Nui.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 2		1	1		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti-Nui					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical (dont électrocardiographe) - Outil informatique					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">• 39 heures par semaine (7h-15h du lundi au jeudi, 7h-14h le vendredi) ;• Congés : ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe du dispensaire et des médecins des dispensaires de la côte Est (Mahina et Tiarei), et visées par le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui ;• Peut être amené à remplacer dans une autre structure des Formations Sanitaires de Tahiti Nui ou de la Direction de la Santé.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">➤ Assurer la prise en charge médicale des populations à faible niveau socio-économique (ressortissants du RST, RGS à « petits salaires ») ;➤ Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la Santé (planning familial, médecine et hygiène scolaire sur Papenoo et Mahina, dépistage des					

	cancers gynécologiques, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, cessation tabagique ...) ➤ Participer aux différentes journées de prévention organisées par la Direction de la Santé.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : ➤ Encadrer et former le personnel paramédical, premier échelon hiérarchique pour ce personnel.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <u>Médecine générale :</u> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle		X	
	➤ Capacités de gestion d'équipe, d'analyse, d'initiative, et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d'actions de prévention en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE : accueil et formation initiale dans un autre dispensaire sous la tutelle d'un médecin confirmé possible puis formations organisées par la Direction de la Santé et la DGRH et FMC personnelle.
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 97001	CODE POSTE : 7970 PROGRAMME RH : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations Sanitaires de Tahiti Nui – dispensaire de PAEA					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui, le médecin, responsable du dispensaire, organise le fonctionnement du dispensaire, encadre le personnel paramédical, gère le dispensaire en partenariat avec la commune, assure la mission de médecine scolaire sur la commune de Paea.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 2		1			1 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti-Nui					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical (dont électrocardiographe) . - Outil informatique.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : • 39 heures par semaine (7h-15h du lundi au jeudi, 7h-14h le vendredi) • Congés : ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; • Peut être amené à remplacer dans une autre structure des Formations Sanitaires de Tahiti Nui ou de la Direction de la Santé					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : ➤ Assurer la prise en charge médicale des populations à faible niveau socio-économique (ressortissants du RST, RGS à « petits salaires ») ; ➤ Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la Santé (planning familial, médecine et hygiène scolaire, dépistage des cancers gynécologiques, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, cessation tabagique ...) ; ➤ Participer aux différentes journées de prévention organisées par la Direction de la Santé.					

14	ACTIVITES ANNEXES :	➤ Encadrer et former le personnel paramédical, premier échelon hiérarchique pour ce personnel.
----	---------------------	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin	
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale	
		<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle		X	
	➤ Capacités de gestion d'équipe, d'analyse, d'initiative, et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :	Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d'actions de prévention en santé publique
----	--	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :	Accueil et formation initiale dans un autre dispensaire sous la tutelle d'un médecin confirmé possible puis formations organisées par la Direction de la Santé et la DGRH et FMC personnelle.
----	--------------------------------------	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE :	minimum 4 ans
----	--	---------------

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01	CODE POSTE : 7975 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre de protection maternelle et infantile (CPMI)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l'enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans ce cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile du CPMI et sur la zone Est, de Mahina à Hitiaa. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes au service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s'implique dans des actions de prévention, de formation et d'éducation à la santé.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CPMI					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Equipements bureautique et informatique standards (téléphone, télécopie, Internet) ;- Cabinet médical.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Travail en journée continue ;- Congés à planifier 3 mois à l'avance, en vue de remplacement ;- Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publics (dispensaire, maison de quartier) et privés (visites à domicile) ;- Participation ponctuelle à des actions de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ;- Multiplicité des partenaires (travaux en réseau) ;- Possibilité de remplacer un collègue, en cas d'absence.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer les consultations des nourrissons et enfants de 3 ans (curatives pour tout venant ; préventives et visites d'1 mois, sur rendez-vous), en collaboration avec les autres équipes du pôle infantile- Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale- Développer les relations interinstitutionnelles (santé, sociale, éducation, justice), nécessaires aux soins spécifiques des enfants et familles en difficultés- Coordonner les activités de soins préventifs itinérants dispensés dans son secteur de référence- Contribuer au recueil des données cliniques et à l'analyse des besoins du service et de son secteur- Participer au recueil des données informatiques sur la petite enfance, à l'ouverture des carnets scolaires					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Assister aux réunions mensuelles du service, des cadres stratégiques et de formation professionnelle continue ;- Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé dans le service ou les institutions (IFPS, école de sages-femmes, FSTN), ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ;					

	- Participer à des actions de santé publique (animation des groupes de paroles de parents, participation aux journées internationales sur l'allaitement maternel, le droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle ;			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation ;			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service ;		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée ;	X		
	➤ Intégrité ;			X
	➤ Sens du service public ;			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité ;			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en protection maternelle et infantile
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02	CODE POSTE : 8450 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ITG - Subdivision déconcentrée des îles Tuamotu Gambier – Rangiroa - Centre médical de AVATORU	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il participe au bon fonctionnement du centre médical tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.	
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire santé des îles Tuamotu-Gambier	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 14h30 le vendredi ;- Astreinte médicale partagée selon le roulement établi au début du mois (indemnités rémunérées et récupérées) ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel (ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte) ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance en concertation avec ses collègues de travail.	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale pendant les heures d'ouverture du centre de soins ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, en planning familial et en hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et d'actions de prévention ;- Participer à l'organisation et à la réalisation des consultations hors centre de soins ;- Relayer et contribuer à l'organisation au niveau de l'île des activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation des infirmiers diplômés d'Etat (IDE).	
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des TG, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire	

	<p>de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon le roulement et la sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel) ;		X	
	- Connaissances de la langue tahitienne ;	X		
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9403 CENTRE DE TRAVAIL : 322					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : MARQUISES NORD - Subdivision déconcentrée des îles Marquises - Centre médical de Hakahau – UA POU					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure l'organisation et le fonctionnement du centre, il encadre le personnel paramédical, administratif et technique. Il doit également assurer les missions de médecin référent dans les vallées de l'île de Ua Pou et dans les autres îles du Nord.					
9	EFFECTIFS ENCADRES NOMBRES : 10	A 2	B 3	C 2	D 2	Autres 1 AN3
10	SUPERIEURS HIERARCHIQUES DIRECTS : Le subdivisionnaire santé des îles Marquises					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement standard de centre médical avec cabinets médicaux, salles de soins, salle d'urgence, salle de radiographie et de consultation gynécologique et pharmacie. - Présence à proximité du centre médical d'un centre dentaire.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : L'agent assure la couverture sanitaire curative et préventive avec les moyens humains et matériels mis à sa disposition. Tournées médicales dans les vallées de l'île de Ua Pou et les autres îles du Nord, par voie maritime. Astreintes à domicile pour les urgences à assurer. Véhicule de service mis à disposition pour les tournées et logement de fonction.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la permanence, la qualité et la sécurité des soins en étroite collaboration avec le responsable de la cellule des structures de soins de la subdivision de la santé ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la santé (médecine scolaire, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète...) en collaboration avec la cellule de promotion de la santé de la subdivision ; - Participer et veiller au bon déroulement des consultations spécialisées avancées ; - Assurer le contrôle et le bon déroulement des évacuations sanitaires ; - Etablir les rapports d'activité (de soins et de gestion administrative).					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assurer à son niveau la formation continue des personnels sous sa responsabilité ; - Participer à des missions de prévention en étroite collaboration avec le responsable de la cellule de promotion de la santé et/ou l'infirmière de prévention de la subdivision de la santé ; - Assurer l'organisation administrative et le fonctionnement des centres de santé (centre médical, infirmeries et postes de secours).					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Polyvalence			X
	- Connaissances du milieu tropical et insulaire		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (minimum Word et Excel)		X	
	- Capacités de communication et contact avec population			X
	- Capacité d'adaptation aux spécificités culturelles et géographiques inhérentes au milieu insulaire			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Esprit de synthèse			X
	- Sens du travail en équipe			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité médicale et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire, urgences, pédiatrie, gynéco-obstétrique, santé communautaire, médecine hyperbare
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Pratique des accouchements, pratique des gestes médicaux d'urgence, stage en service de protection maternelle et infantile
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Minimum 4 ans
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001	CODE POSTE : 9407 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ITG – Subdivision déconcentrée des îles Tuamotu Gambier – centre médical de MAKEMO					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publics. En tant que responsable, il veillera au bon fonctionnement du service tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres :
	NOMBRES : 3		2			1AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision déconcentrée des îles Tuamotu Gambier					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ;- Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En coordination avec le subdivisionnaire : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ;- Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ;- Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Gérer le personnel soignant, administratif et technique de la structure et veiller au respect du règlement intérieur ;					

	- Hors heures d'ouverture, participation partagée au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2 ^{ème} appel sur sollicitation IDE.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des TG, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Organiser l'accueil des différents missionnaires intervenant dans la structure ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel biomédical, des véhicules de service ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel...) ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CENTRE DE TRAVAIL : 322	CODE POSTE : 9426 PROGRAMME RH : 97001				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AUSTRALES – Subdivision déconcentrée des îles Australes - Centre médical de Moerai - RURUTU					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il participe au bon fonctionnement du centre médical tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin responsable du centre médical de Moerai					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction, ambulance, véhicule de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ;- Astreintes (récupération et indemnisation) ;- Logement de fonction ;- Missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement) ;- Le service impose le respect des horaires de travail ;- Nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;- Assurer les missions médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans l'île de Rimatara et des autres îles en cas de besoins ;- Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical ;- Coordonner et assurer les activités de santé publique.					
14	ACTIVITES ANNEXES <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ;- Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de prévention.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable		X	
	Savoir - faire requis : - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) - Qualités relationnelles, aisance dans la communication		X X	
	Savoir - être requis : - Rigueur et assiduité dans le travail - Capacité d'adaptation professionnelle - Capacité d'initiative, d'organisation - Capacité à manager une équipe - Esprit de synthèse - Disponibilité			X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience en médecine tropicale - Expérience de l'urgence - Expérience en pédiatrie - Expérience en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 5 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9430 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Centre médical de HUAHINE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publique.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du centre médical et le subdivisionnaire santé des îles sous le vent
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ;- Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du médecin responsable, en collaboration avec ses confrères, et en coordination avec le subdivisionnaire : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire,- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ;- Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins- Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation IDE.

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des ISLV, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	• COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9431 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Dispensaire de Uturoa - RAIATEA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin généraliste assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publics.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du dispensaire et le subdivisionnaire santé des îles sous le vent
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi.- Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte.- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service- En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte.- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du médecin responsable, en collaboration avec ses confrères, et en coordination avec le subdivisionnaire : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ;- Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ;- Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation IDE.

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des ISLV, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, etc) ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01	CODE POSTE : 9434 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AUSTRALES - Subdivision déconcentrée des îles Australes – Centre médical de Matura - TUBUAI	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du responsable de la subdivision déconcentrée des îles Australes et en collaboration avec son confrère, le médecin assure l'activité médicale du centre de santé de Tubuai et effectue des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Raivavae et Rapa et, en cas de besoin, sur les 2 autres îles de l'archipel, Rurutu et Rimatara. Il établit et mène un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence. Il participe aux astreintes à domicile, au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires, à la mise en place du règlement de fonctionnement interne et aux activités administratives et organisationnelles du centre. Il veille à son bon fonctionnement.	
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : 10 2 3 2 3	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable de la subdivision déconcentrée des îles Australes	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique- Poste informatique avec accès Internet- Logement de fonction	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Nécessite des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision- Tournées médicales dans les autres îles de l'archipel (transports et indemnités de déplacement)- Respect des horaires de service- Astreintes récupérées et indemnisées	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la consultation et la permanence des soins ;- Assurer les urgences, en 2^{ème} intention ;- Assurer les tournées médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans les îles de Raivavae et Rapa et, en cas de besoins, dans les 2 autres îles, Rurutu et Rimatara ;- Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical du centre ;- Coordonner et assurer les activités de santé publique.	
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'organisation des missions de consultations avancées de spécialistes ;- Participer à l'élaboration des programmes de prévention ;- Veiller au bon fonctionnement du centre médical.	

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable		X	
	- Sens de la responsabilité			X
	- Capacité d'adaptation professionnelle liée à l'isolement géographique		X	
	- Capacité d'initiative, d'organisation suivant les priorités		X	
	- Capacité d'écoute et sens de la communication		X	
	- Capacité à manager une équipe, esprit d'équipe		X	
	- Disponibilité		X	
	- Pédagogie		X	
	- Rigueur, assiduité		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)		X	
	- Sens de la philosophie de la Prévention		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expériences en médecine tropicale et d'urgence, en pédiatrie, en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 5 jours au Centre de formation aux métiers de la santé insulaires de Moorea-Maiao
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9454 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des îles Sous-le-vent – Centre médical de BORA-BORA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du subdivisionnaire santé des ISLV et du responsable du centre médical, en collaboration avec ses confrères, le médecin assure une activité médicale de nature curative, préventive voire palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il est référent en « santé publique » de l'île et à ce titre, un principal interlocuteur auprès des différents services du Pays, de la commune et des associations en matière de prévention, d'hygiène, de salubrité publique et de l'offre de soins publique.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du centre médical et le subdivisionnaire santé des ISLV
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, connexion internet et adresse mail
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois, indemnisée et récupérée ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- Mobilité au sein des différentes structures de santé de la subdivision ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance, en concertation avec ses collègues.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du médecin responsable, en collaboration avec ses confrères : <ul style="list-style-type: none">- Assurer des activités de consultation médicale pendant les heures d'ouverture du centre de santé ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives, de protection maternelle et infantile, de planning familial et d'hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre des programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et d'actions de prévention ;- Organiser et réaliser des consultations hors du centre de santé ;- Relayer et organiser au niveau de l'île des activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Hors heures d'ouverture du service, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences, en 2^{ème} appel sur sollicitation de l'infirmier d'astreinte.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Organiser l'accueil des missionnaires intervenant dans la structure ;- Renseigner et transmettre des documents administratifs et des rapports d'activité ;- Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ;- Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées ;

	- S'assurer de l'entretien des biens mobiliers et immobiliers, du matériel médico-technique et des véhicules.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ou qualification en médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin généraliste sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire	X		
	- Adaptabilité aux conditions d'insularité	X		
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel		X	
	- Capacité à travailler en équipe			X
	- Polyvalence			X
	- Rigueur et assiduité			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Diplomatie et pédagogie		X	
	- Sens du service public		X	
	- Aptitude au management d'une équipe		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Activités de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire ; - Expérience acquise dans la prise en charge des urgences ; - Expérience en poste isolé.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9455 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Subdivision déconcentrée des Iles Sous le Vent - Centre médical de BORA-BORA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du subdivisionnaire santé des ISLV et du responsable du centre médical, en collaboration avec ses confrères, le médecin assure une activité médicale de nature curative, préventive voire palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il est référent en « santé publique » de l'île et à ce titre, un principal interlocuteur auprès des différents services du Pays, de la commune et des associations en matière de prévention, d'hygiène, de salubrité publique et de l'offre de soins publique.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du centre médical et le subdivisionnaire santé des îles sous le vent
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ;- Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte ;- Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ;- En cas de nécessité de service, la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel. Ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte ;- Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du médecin responsable, en collaboration avec ses confrères : <ul style="list-style-type: none">- Assurer l'activité de consultation médicale dans les heures d'ouverture du centre de soins ;- Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire ;- Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et actions de prévention ;- Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ;- Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ;- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ;- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation IDE.
14	ACTIVITES ANNEXES :

	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des ISLV, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon roulement et sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.			

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9462 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ITG - Subdivision déconcentrée des îles Tuamotu Gambier – Infirmerie de FAKARAVA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Réfèrent « santé publique » de l'île et en ce sens principal interlocuteur des différentes communes en matière de prévention, d'hygiène, de salubrité et d'offres de soins publique, le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. En tant que responsable, il veille au bon fonctionnement de l'infirmerie tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 5 2 2 1 XCA (CEAPF)
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision déconcentrée des îles Tuamotu Gambier
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical (dont électrocardiographe) ; - Outils informatiques avec connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 14h30 le vendredi ; - Astreinte médicale partagée selon le roulement établi au début du mois (indemnités rémunérées et récupérées) ; - Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ; - En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel (ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte) ; - Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance en concertation avec ses collègues de travail.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En coordination avec le subdivisionnaire : - Assurer l'activité de consultation médicale pendant les heures d'ouverture du centre de soins ; - Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, en planning familial et en hygiène scolaire ; - Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d'éducation pour la santé et d'actions de prévention ; - Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ; - Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ; - Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ; - Gérer le personnel soignant, administratif et technique de la structure et veiller au respect du règlement intérieur ;

	- Hors heures d'ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2 ^{ème} appel sur sollicitation des infirmiers diplômés d'Etat (IDE).
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des TG, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon le roulement et la sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Organiser l'accueil des différents missionnaires intervenant dans la structure ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et les rapports d'activités ; - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel biomédical et des véhicules de service ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise des outils de bureautique ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9479 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : MARQUISES NORD – NUKU HIVA - Hôpital Louis ROLLIN - Taiohae – (Accueil des urgences – consultations externes non programmées)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : En fonction à l'Unité d'Accueil de Jour (consultations externes non programmées), le médecin prend en charge les urgences et assure les consultations médicales. Il organise et fait vivre le service d'accueil de jour (activités de formation continue, d'élaboration de protocoles, animation du réseau urgences sur les Marquises en collaboration avec le médecin anesthésiste...). Egalement, il met en œuvre et supervise les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la santé en collaboration avec la cellule de promotion de la santé de la subdivision santé.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 3 1 1 1AN3
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'hôpital
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - radiologie numérisée, laboratoire de biologie, échographe
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - travail en journée continue - astreinte à domicile, 1 jour sur 3 (ou 4) - travail en réseau avec les spécialistes du CHPF (SAMU, cardiologie, neurologie, etc..) - possibilité de remplacer un collègue dans un des services de l'hôpital (consultations externes programmées, hospitalisation) pour des absences inopinées de courte durée ou dans le cadre de rotation programmée
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer les consultations médicales de proximité (médecine générale) non programmées ; - Prendre en charge les urgences, en première intention ; - Participer à la médicalisation pré-hospitalière et secondaire en liaison avec le SAMU et la protection civile ; - Participer au tableau d'astreinte de l'hôpital, secteur hospitalisation ; - Assurer les consultations de médecine générale et de santé publique et préventive (CPI, médecine scolaire) de l'infirmerie de Hane (Ua Huka) dont il est le médecin référent avec déplacement 1 fois/mois de 3 jours sur l'île ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la santé (tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète...).
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux consultations hospitalières suivant spécialité ou formation.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Connaissances requises : - Expérience hospitalière - Polyvalence - Connaissances du milieu tropical et insulaire Savoir-faire requis : - Maîtrise de l'outil bureautique (Minimum World et EXCEL) - Capacités de communication et contact avec la population - Capacité d'adaptation aux spécificités culturelles et géographiques inhérentes au milieu insulaire Savoir être requis : - Rigueur et assiduité dans le travail. - Capacité d'initiative et d'organisation. - Sens du travail en équipe.		X X X X X	X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience en médecine d'urgence - Expérience en médecine hospitalière
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin urgentiste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME: 96202 PROGRAMME R.H : 97001	CODE POSTE : 9607 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TARAVALO - Formations sanitaires de Tahiti-iti - Hôpital de Taravao (Accueil des urgences)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Médecin chef des urgences, il organise la permanence des soins en garde médicale sur place H24. Il évalue la gravité de l'état des patients, s'occupe de leur prise en charge médicale et les oriente en fonction de son diagnostic, vers le service correspondant à leur pathologie. En relation avec le centre 15 du centre hospitalier de Polynésie française (CHPF), il décide du transfert du patient vers le CHPF. Il travaille aussi en étroite collaboration avec le cadre du service et l'équipe paramédicale.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 25	4	10	2	5	3 AN2/1 AN3
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'hôpital					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Ordinateur et équipements biomédicaux du service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Avoir une organisation du travail en roulement par garde de 12h00 ;- Participer à l'alternance du travail de jour et de nuit.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la prise en charge des urgences en pré-hospitalier ;- Assurer l'accueil et la prise en charge des urgences dans l'enceinte de l'établissement ;- Assurer l'organisation et le fonctionnement du service des urgences ;- Réguler les transferts primaires et secondaires avec la collaboration du centre d'appel le 15 ;- Sera amené à faire des interventions extra-hospitalières médicalisées régulées par le centre d'appel 15 et après avoir informé la direction de l'établissement.					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la formation continue du personnel médical et paramédical du service des urgences ;- Participer à la réactualisation régulièrement des plans de secours hospitaliers et des protocoles en soins d'urgence ;- Participer aux différentes réunions conventionnelles au sein de l'établissement ;- Participer de manière exceptionnelle à la permanence médicale dans un autre établissement de soins appartenant à la direction de la santé.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'Études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Certificat d'aptitude à la médecine d'urgence ; ou Capacité de médecine d'urgence ; ou Diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) de médecine d'urgence ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine d'urgence sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES:	S	A	E
	Connaissances requises : - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Connaissance de l'environnement juridique et social polynésien ; - Connaissance en médecine tropicale ; - Connaissance des langues polynésiennes.	X X X	 X	
	Savoir-faire requis : - Aisance en communication ; - Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook).		X X	
	Savoir-être requis : - Sens du travail en équipe ; - Capacité à s'adapter à toute situation professionnelle ; - Qualités relationnelles et rédactionnelles.			X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Exercice hospitalier
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01	CODE POSTE : 9668 CENTRE DE TRAVAIL 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AUSTRALES –Subdivision déconcentrée des Iles Australes – Centre médical de Moerai - RURUTU					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il assure le bon fonctionnement du centre médical tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 12	2	3	2	4	1 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Australes					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction, ambulance, véhicule de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; astreintes (récupération et indemnisation) ; logement de fonction ; missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement). Le service impose le respect des horaires de travail ; nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire santé des Iles Australes : <ul style="list-style-type: none">• Assurer l'activité médicale des centres de santé de Rurutu ;• Participer aux astreintes à domicile ;• Organiser et mener un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical permettant aux agents d'accroître leur compétences dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence ;• Veiller au bon fonctionnement des structures sanitaires de Rurutu ;• Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires ;• Participer à la mise en place du règlement de fonctionnement interne ;• Participer aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires ;• Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;• Coordonner et assurer les activités de santé publique.					

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Rimatara et en cas de besoin sur les autres îles de l'archipel ; • Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; • Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de promotion de la santé et de prévention.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable. 		X	
	Savoir –faire requis : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication. 		X X	
	Savoir être requis : <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'adaptation professionnelle ; - Capacité d'initiative, d'organisation ; - Capacité à manager une équipe ; - Esprit de synthèse ; - Disponibilité. 			X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en médecine tropicale ; • Expérience de l'urgence ; • Expérience en pédiatrie ; • Expérience en santé publique.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 5 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 30/03/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 9669 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Marquises – UA POU - Centre médical de Hakahau
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : En collaboration avec le médecin responsable du centre, le médecin participe à l'organisation et au fonctionnement du centre. Il assure les missions de médecin référent dans les vallées de l'île de Ua Pou et dans les autres îles du Nord si besoins.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEURS HIERARCHIQUES DIRECTS : Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Marquises
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement standard de centre médical avec cabinets médicaux, salles de soins, salle d'urgence, salle de radiographie et de consultation gynécologique et pharmacie. - Présence à proximité du centre médical d'un centre dentaire
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Il assure la couverture sanitaire curative et préventive avec les moyens humains et matériels mis à sa disposition ; Tournées médicales dans les vallées de l'île de Ua Pou et les autres îles du Nord si besoins ; Astreintes à domicile pour les urgences à assurer avec le deuxième médecin mais pouvant devenir permanentes en son absence. Véhicule de service mis à disposition pour les tournées et possibilité de logement.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer l'activité de consultation médicale au sein du centre de soins ; - Participer à la formation continue du personnel paramédical de la structure dans le domaine de la consultation et des soins, en particulier dans le cadre de la prise en charge des urgences ; - Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire et à la mise en place du règlement intérieur ; - Organiser et gérer l'offre de soins publique sur l'île ; - Relayer et organiser au niveau de l'île les activités de prévention et d'éducation pour la santé ; - Participer et veiller au bon déroulement des consultations spécialisées avancées ; - Assurer le contrôle et le bon déroulement des évacuations sanitaires ; - Etablir les rapports d'activité (de soins et de gestion administrative).

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à des missions de prévention en étroite collaboration avec le responsable de la cellule de promotion de la santé et/ou l'infirmière de prévention de la subdivision de la santé ; - Participer à l'organisation administrative et au fonctionnement des centres de santé (centre médical, infirmeries et postes de secours).
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Polyvalence			X
	- Connaissances du milieu tropical et insulaire		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (minimum World et Excel)		X	
	- Capacités de communication et contact avec population			X
	- Capacité d'adaptation aux spécificités culturelles et géographiques inhérentes au milieu insulaire			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Esprit de synthèse			X
	- Sens du travail en équipe			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Exercice en poste isolé, compétence à l'urgence
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Minimum 4 ans
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin spécialisé en médecine d'urgence
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9964 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : MARQUISES SUD - Subdivision déconcentrée des îles Marquises – Centre médical d'Atuona – HIVA OA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : En fonction au centre médical d'Atuona, le médecin urgentiste prend en charge les urgences des 3 îles des Marquises Sud (Hiva-Oa, Tahuata, Fatu-Hiva) et assure les consultations médicales en collaboration avec ses 2 confrères médecins généralistes. Il assure la prise en charge des patients hélicoptérés ou en ambulance, sur déclenchement d'une évacuation sanitaire par le SAMU. Il organise, en collaboration avec ses confrères médecins généralistes du centre et médecins anesthésistes-réanimateurs de l'hôpital Louis-Rollin, la formation continue, l'élaboration de protocoles et l'animation du réseau des urgences sur les Marquises.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : - Le médecin responsable du centre médical ; - Le responsable de la subdivision santé des îles Marquises.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement standard de centre médical avec cabinets médicaux, salles de soins, salle d'urgence, salle de radiographie et de consultation gynécologique, pharmacie ; - Présence à proximité du centre médical : un centre d'hygiène dentaire, une cellule délocalisée d'hygiène et de salubrité publique, une cellule de promotion de la santé.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Travail en journée continue ; - Astreinte à domicile ; - Mobilité lors des tournées programmées sur les 3 îles ; - Prévision des congés en concertation avec l'équipe médicale en cours d'année et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; - Travail en réseau avec les spécialistes du CHPF (SAMU, cardiologie, neurologie, etc.) ; - Possibilité de remplacer, en tant que de besoin, un collègue médecin généraliste au sein du centre médical sur ses congés.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Prendre en charge les urgences, en première intention, du centre médical ; - Prendre en charge les urgences vitales, en collaboration avec les médecins anesthésistes de l'hôpital Louis-Rollin et les praticiens concernés sur place ; - Assurer le contrôle et le déroulement des évacuations sanitaires ; - Assurer les consultations médicales de proximité de médecine générale, programmées ou non programmées ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de préventions prioritaires de la Direction de la santé (médecine scolaire, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, etc.), en collaboration avec la cellule de promotion de la santé de la subdivision ;

	- Participer et veiller au bon déroulement des consultations spécialisées avancées.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer, dans son domaine de compétence, la formation continue des personnels, et notamment aux gestes d'urgence ; - Participer à des missions de prévention de santé publique en étroite collaboration avec la responsable de la cellule de promotion de la santé et/ou l'infirmier de prévention de la subdivision ; - Participer à l'organisation administrative et au fonctionnement des centres de santé (centre médical, infirmeries et postes de secours) des 3 îles des Marquises Sud.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'Études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Certificat d'aptitude à la médecine d'urgence ; ou Capacité de médecine d'urgence ; ou Diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) de médecine d'urgence ; <ul style="list-style-type: none"> - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine d'urgence sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement ;		X	
	- Polyvalence ;			X
	- Organisation, efficacité ;			X
	- Réactivité ;			X
	- Disponibilité ;		X	
	- Esprit d'équipe ;		X	
	- Diplomatie ;		X	
	- Pédagogie.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en médecine d'urgence au sein des services d'urgence (SAMU-SMUR), des unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU) ou des pôles spécialisés des urgences (POSU)
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin des formations sanitaires de Moorea Maiao
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 10046 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – MOOREA - Formations sanitaires de Moorea-Maiao - Hôpital de Afareaitu (Accueil des urgences)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure les soins curatifs, préventifs et promotionnels de santé de la population de Moorea Maiao, et participe au tour de garde des urgences de l'hôpital de proximité de Moorea.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du centre de soins de santé primaire et de l'hôpital de Moorea
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, matériel informatique, connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Missions nécessitant parfois une adaptation du temps de travail dans les limites des contraintes légales ;- Polyvalence importante au sein d'une équipe, permettant une approche globale du patient et de la santé d'une population.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Effectuer des consultations de médecine générale des situations aiguës et chroniques, selon une approche globale du patient et en utilisant les recommandations de bonnes pratiques médicales ;- Participer au tour de garde des urgences de l'hôpital de proximité de Moorea ;- Prendre en charge les patients en hospitalisation polyvalente de proximité ;- Effectuer des consultations de médecine préventive et notamment de protection maternelle, infantile et scolaire ;- Elaborer et participer aux réunions de synthèses de dossiers et d'élaboration de projets personnalisés de soins en équipe pluridisciplinaires ;- Elaborer et participer aux programmes d'éducation thérapeutique du patient ;- Participer aux activités de promotion de santé mise en place par le centre de santé ;- Participer à la formation initiale et continue des professionnels de santé du centre et des stagiaires ;- Effectuer des missions médicales polyvalentes sur l'île de Maiao.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- En collaboration avec le responsable, participer à l'organisation et au management de la structure ;- Peut être amené à effectuer des missions de remplacement ou de renfort médical dans les autres structures de santé de la Direction de la santé en cas de besoin.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale et ou de médecine d'urgence ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens de la responsabilité ;			X
	- Aptitude au management ;		X	
	- Conduite de projets ;		X	
	- Capacités d'analyse et de synthèse ;		X	
	- Etre force de propositions ;		X	
	- Rigueur, organisation, méthode ;		X	
	- Sens de la communication ;		X	
	- Pédagogie ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc) ;		X	
	- Capacités rédactionnelles.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience en médecine d'urgence
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001	CODE POSTE : 10068 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations sanitaires de Tahiti Iti - Hôpital de Taravao (chimiothérapie)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure la prise en charge de toutes les pathologies des patients hospitalisés dans le service du long séjour et de l'hospitalisation de jour de chimiothérapie à l'hôpital de Taravao (infectiologie, échographie, diabétologie, cardiologie, gériatrie, etc...) Il assure le bon fonctionnement du service et la permanence des soins. Il encadre les agents placés sous sa responsabilité.					
9	EFFECTIFS ENCADRES :	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 4		2	2		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le Directeur de l'hôpital.					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Participation au service d'astreinte à domicile ;- Participation aux réunions institutionnelles ;- Remplacement de son confrère durant ses absences.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Effectuer la supervision des administrations des chimiothérapies en Hospitalisation de jour, en collaboration avec les oncologues du CHPF ;- Effectuer les visites des patients quotidiennement avec l'équipe de soins du service du long séjour ;- Définir le diagnostic du patient, en garantir la prise en charge médicale et organiser les hospitalisations itératives des patients chroniques ;- Prescrire les examens complémentaires éventuels de toutes natures, prescrire les traitements et les soins donnés aux patients du service d'hospitalisation ;- Orienter vers d'autres services du Pays, définir les conditions d'évacuation sanitaire ou autoriser la sortie des malades ;- Recevoir les patients en consultation de second niveau à l'hôpital, selon ses compétences et ses spécialisations ;- Accompagner les patients et leur famille dans les situations délicates ;					

	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en étroite collaboration avec les médecins des autres services de l'hôpital de Taravao et les médecins du Centre de santé et de prévention de la presqu'île ; - Coordonner les staffs médicaux en collaboration avec l'équipe d'hospitalisation de médecine.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux différentes commissions : <ul style="list-style-type: none"> o Commission médicale d'établissement ; o Commission d'admission du long séjour ; - Participer au plan blanc de l'hôpital de Taravao ; - Participer à la réalisation et à la mise en œuvre des projets de service ; - Participer à la réalisation et la mise en œuvre des protocoles de service ; - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement du personnel médical et paramédical.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	DIPLOMES REQUIS : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement ; - Polyvalence ; - Esprit d'équipe ; - Disponibilité ; - Diplomatie ; - Pédagogie. 		X	
			X	
			X	
			X	
			X	
			X	
			X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience acquise dans le domaine de médecine hospitalière polyvalente ; - Expérience acquise dans le domaine des soins palliatifs ; - Expérience acquise dans le domaine de la gériatrie ; - Expérience dans le domaine de la cancérologie.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 2234 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations sanitaires de Tahiti Iti – Centre de santé et de médecine préventive (Unité de consultations externes)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure la prise en charge de l'ensemble des patients du service d'hospitalisation (et établit des protocoles de soins. Il participe aux consultations hospitalières externes.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable de l'unité de consultations externes
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical et matériel informatique avec connexion internet
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Travail en journée continue ;- Travail en réseau avec les spécialistes du Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF) ;- Possibilité de remplacer un collègue dans un des services de l'hôpital (unité de consultations externes et service d'hospitalisation) pour des absences inopinées de courte durée ou dans le cadre de rotation programmée ;- Indemnités de logement.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Accueillir et prendre en charge les patients hospitalisés ;- Assurer les soins adaptés aux patients ;- Assurer de bonnes relations avec la famille et les partenaires sociaux pour contribuer au bien-être du patient ;- Gérer la bonne tenue des dossiers de soins ;- Etablir des comptes rendus d'hospitalisation adressés aux médecins traitants.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'encadrement, à la formation et à la gestion du personnel paramédical ;- Participer à la gestion administrative et organisationnelle du service où il est affecté ;- Participer aux gardes des urgences (si capacité en médecine d'urgence (CAMU) ou Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) d'urgence et selon le souhait) ;- Participer aux différentes commissions de l'établissement ;- Participer à la rédaction du projet médical d'établissement.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable ; - Connaissance de l'environnement juridique et social polynésien ; - Connaissance en médecine tropicale ; - Connaissance des langues polynésiennes ; - Management d'une équipe ; - Sens du travail en équipe ; - Polyvalence ; - Qualités relationnelles.	X	X X X	X X X
			X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience hospitalier ; - Expérience en médecine tropicale.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Formation par le président de la commission médicale d'établissement (CME) ; - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2 à jour – formation assurée par le Centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU) de Papeete.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Directeur,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97002 CODE POSTE : 2410 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre de Santé Scolaire (CSS)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : En étroite collaboration avec l'équipe, le médecin mène à bien les missions du programme de promotion de la santé scolaire, à savoir, veiller à la santé des élèves, contribuer à leur réussite scolaire et les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective. Pour cela, il effectue des missions de dépistage de troubles de la santé et assure la mise en œuvre des actions de promotion de la santé en milieu scolaire.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CSS
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Véhicule personnel nécessaire pour la réalisation des déplacements dans les établissements scolaires (donnant droit à des indemnités kilométriques)
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Collaboration étroite avec de nombreux partenaires (personnel de l'éducation du premier et du second degré, service social, C.H.P.F., C.P.M.I., etc)
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Effectuer les dépistages et la prise en charge de troubles de la santé afin de diminuer leur retentissement sur la scolarité et l'avenir social de l'enfant- Procéder aux visites médico-scolaires systématiques et ciblées- Réaliser les bilans et soins complémentaires s'y rapportant- Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé individuelles ou collectives en milieu scolaire- Participer à la lutte contre l'illettrisme- Aider à l'orientation des élèves en grande difficulté- Veiller à l'adaptation scolaire des enfants malades ou porteurs d'un handicap- Aider à l'orientation et aptitude à la voie pré professionnelle.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à des activités de planification et de recherche- Participer à des activités de formation des personnels en lien avec le programme de santé scolaire des activités d'expertises pour certaines commissions- Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses, protection de l'enfance)

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : MEDECIN
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	▪ Sens de la responsabilité			X
	▪ Aptitude au management	X		
	▪ Conduite de projets		X	
	▪ Capacités d'analyse et de synthèse			X
	▪ Force de propositions			X
	▪ Rigueur, organisation, méthodologie			X
	▪ Sens de la communication			X
	▪ Pédagogie		X	
	▪ Maîtrise de l'outil informatique		X	
	▪ Capacités rédactionnelles			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : En santé scolaire, en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation interne possible
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 2411 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre de protection maternelle et infantile (CPMI)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l'enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans ce cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile du CPMI et sur la zone Est, de Mahina à Hitiaa. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes au service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s'implique dans des actions de prévention, de formation et d'éducation à la santé.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CPMI
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipements bureautique et informatique standards (téléphone, télécopie, Internet) ; - Cabinet médical.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Travail en journée continue ; - Congés à planifier 3 mois à l'avance, en vue de remplacement ; - Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publics (dispensaire, maison de quartier) et privés (visites à domicile) ; - Participation ponctuelle à des actions de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ; - Multiplicité des partenaires (travaux en réseau) ; - Possibilité de remplacer un collègue, en cas d'absence.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer les consultations des nourrissons et enfants de 3 ans (curatives pour tout venant ; préventives et visites d'1 mois, sur rendez-vous), en collaboration avec les autres équipes du pôle infantile - Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale - Développer les relations interinstitutionnelles (santé, sociale, éducation, justice), nécessaires aux soins spécifiques des enfants et familles en difficultés - Coordonner les activités de soins préventifs itinérants dispensés dans son secteur de référence - Contribuer au recueil des données cliniques et à l'analyse des besoins du service et de son secteur - Participer au recueil des données informatiques sur la petite enfance, à l'ouverture des carnets scolaires
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assister aux réunions mensuelles du service, des cadres stratégiques et de formation professionnelle continue ; - Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé dans le service ou les institutions (IFPS, école de sages-femmes, FSTN), ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ;

	- Participer à des actions de santé publique (animation des groupes de paroles de parents, participation aux journées internationales sur l'allaitement maternel, le droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée	X		
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en protection maternelle et infantile
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin pédiatre					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02 CODE POSTE : 2420 CENTRE DE TRAVAIL : 322					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre d'Assistance Médico-Sociale Précoce (CAMSP)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin pédiatre assure les consultations spécialisées d'accueil et de suivi de l'enfant, de sa naissance jusqu'à l'âge des 6 ans, en présence des parents. Il assure les consultations au centre de consultations ou sur site en accord avec sa hiérarchie et suivant les situations patients qu'il sera amené à accompagner. Le médecin aura la responsabilité d'orienter l'enfant vers des consultations et/ou des examens spécialisés et d'élaborer un véritable projet de soin adapté.					
9	EFFECTIFS ENCADRES NOMBRES : 11	A 3	B 5	C 1	D 1	Autres 1 CEAPFC
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le Directeur de la santé					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tous moyens attribués au service pour remplir la mission de soin définie dans le Projet Institutionnel d'Etablissement					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Disponibilité et expérience de la pratique du travail en équipe pluridisciplinaire					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">• Assurer les consultations spécialisées :<ul style="list-style-type: none">○ Sur RDV au centre ;○ Délocalisées dans les structures de santé publique des différents archipels pour répondre aux besoins et à la notion d'équité des soins pour la population.• Coordonner le projet de soins des enfants en suivi après avoir élaboré avec l'équipe pluridisciplinaire le projet de prise en charge individualisé de l'enfant et veillé à sa mise en œuvre ;• Participer au travail de guidance et d'accompagnement des familles dans la prise en charge des difficultés de leur enfant ;• Participer aux réunions de synthèse clinique hebdomadaire et aux réunions de service ;• Organiser les réunions inter – institutionnelles nécessaires à la prise en charge des enfants ;• S'impliquer dans le travail de réseau avec les partenaires ou les réseaux de soins existants (prématurité, périnatalité ou médico-social) ;• Elaborer les projets personnalisés de scolarisation (PPS) et les plans d'accompagnement personnalisés (PAP) pour les enfants le nécessitant ;• Assurer la coordination du programme de prévention et de dépistage précoce du handicap du jeune enfant ;• Organiser l'assistance médico-sociale précoce ;• Rédiger le rapport annuel : produire chaque année le bilan de ses interventions et de ses perspectives pour l'année à venir ;• Assurer les rapports et les communications concernant le handicap des jeunes patients suivis ;					

	<ul style="list-style-type: none"> Animer la communication et le partenariat avec les médecins, le centre hospitalier, la Direction de la Santé, l'éducation, la CTES, les associations de parents, le service des affaires sociales et les ministères de la Santé, de la solidarité et de l'éducation.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> Elaborer les orientations de travail et réajuster les objectifs du programme tant que besoin ; Assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation ; Participer à la réflexion, à l'analyse et à la dynamique du centre pour faire évoluer le projet d'établissement.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; Diplôme d'études spécialisées (DES) en pédiatrie ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession et de la spécialité sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application, E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Aptitude au management		X	
	➤ Maîtrise des outils bureautiques	X		
	➤ Travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-partenaire		X	
	➤ Sens de l'écoute et de l'empathie		X	
	➤ Disponibilité		X	
	➤ Sens de la discrétion			X
	➤ Connaissance de la dynamique institutionnelle administrative		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience de travail en CAMSP ou dans le handicap, neuropédiatrie
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME RH : 97002	CODE POSTE : 2421 CENTRE DE TRAVAIL: 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre de santé scolaire (CSS)	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin contribue et veille à la réussite des missions du programme de promotion de la santé scolaire tout au long du cursus scolaire des élèves, en lien avec leur médecin traitant. Dans ce cadre, il effectue des actions de dépistage des troubles de la santé et des visites médico-scolaires. Il aide et suit les élèves en grandes difficultés, atteints d'affections ou porteurs d'un handicap. Il participe aux actions d'aide médico-sociale.	
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CSS	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement bureautique standard (téléphone, télécopie, internet) - Cabinet médical	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Collaboration étroite avec de nombreux partenaires (personnel de l'éducation du 1 ^{er} et 2 ^{ème} degré, de la direction des affaires sociales, du CHPf, les centres de consultations spécialisés de la DSP) - Véhicule personnel nécessaire pour des déplacements dans les établissements scolaires - Indemnités kilométriques	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Vérifier et apprécier les aptitudes des enfants à la scolarisation - Réaliser des visites médicales systématiques afin de repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques, en vue de l'orientation vers des prises en charges adaptées - Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent - Assurer le suivi des élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers (ères), les assistant(e)s de service social, les parents ou les élèves eux-mêmes - Contribuer à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période - Intervenir en urgence auprès des enfants en situation de risque ou de danger, en signalant aux services compétents (services sociaux, procureur de la République), selon des procédures définies et assurer leur suivi	
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à des activités de planification et de recherche, au projet de service	

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire - Contribuer à des activités d'expertises dans le cadre des consultations délocalisées et pour des commissions - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) - Collaborer au réseau de veille sanitaire
--	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée	X		
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en santé scolaire, en santé publique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02 CODE POSTE : 2424 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Centre de protection maternelle et infantile (CPMI) – Hamuta - PIRAE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l'enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans ce cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile du CPMI et sur la zone Est, de Mahina à Hitiaa. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes au service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s'implique dans des actions de prévention, de formation et d'éducation à la santé.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CPMI
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipements bureautique et informatique standards (téléphone, télécopie, Internet) ; - Cabinet médical.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Travail en journée continue ; - Congés à planifier 3 mois à l'avance, en vue de remplacement ; - Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publics (dispensaire, maison de quartier) et privés (visites à domicile) ; - Participation ponctuelle à des actions de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ; - Multiplicité des partenaires (travaux en réseau) ; - Possibilité de remplacer un collègue, en cas d'absence.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer les consultations des nourrissons et enfants de 3 ans (curatives pour tout venant ; préventives et visites d'1 mois, sur rendez-vous), en collaboration avec les autres équipes du pôle infantile - Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale - Développer les relations interinstitutionnelles (santé, sociale, éducation, justice), nécessaires aux soins spécifiques des enfants et familles en difficultés - Coordonner les activités de soins préventifs itinérants dispensés dans son secteur de référence - Contribuer au recueil des données cliniques et à l'analyse des besoins du service et de son secteur - Participer au recueil des données informatiques sur la petite enfance, à l'ouverture des carnets scolaires
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assister aux réunions mensuelles du service, des cadres stratégiques et de formation professionnelle continue ; - Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé dans le service ou les institutions (IFPS, école de sages-femmes, FSTN), ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ;

	- Participer à des actions de santé publique (animation des groupes de paroles de parents, participation aux journées internationales sur l'allaitement maternel, le droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée	X		
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en protection maternelle et infantile
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02	CODE POSTE : 2426 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – Hamuta - Centre de protection maternelle et infantile (CPMI)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l'enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans ce cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile du CPMI et sur la zone Est, de Mahina à Hitiaa. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes au service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s'implique dans des actions de prévention, de formation et d'éducation à la santé.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CPMI					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Equipements bureautique et informatique standards (téléphone, télécopie, Internet) ;- Cabinet médical.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Travail en journée continue ;- Congés à planifier 3 mois à l'avance, en vue de remplacement ;- Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publics (dispensaire, maison de quartier) et privés (visites à domicile) ;- Participation ponctuelle à des actions de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ;- Multiplicité des partenaires (travaux en réseau) ;- Possibilité de remplacer un collègue, en cas d'absence.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer les consultations des nourrissons et enfants de 3 ans (curatives pour tout venant ; préventives et visites d'1 mois, sur rendez-vous), en collaboration avec les autres équipes du pôle infantile- Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale- Développer les relations interinstitutionnelles (santé, sociale, éducation, justice), nécessaires aux soins spécifiques des enfants et familles en difficultés- Coordonner les activités de soins préventifs itinérants dispensés dans son secteur de référence- Contribuer au recueil des données cliniques et à l'analyse des besoins du service et de son secteur- Participer au recueil des données informatiques sur la petite enfance, à l'ouverture des carnets scolaires					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Assister aux réunions mensuelles du service, des cadres stratégiques et de formation professionnelle continue ;- Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé dans le service ou les institutions (IFPS, école de sages-femmes, FSTN), ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ;					

	- Participer à des actions de santé publique (animation des groupes de paroles de parents, participation aux journées internationales sur l'allaitement maternel, le droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée	X		
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en protection maternelle et infantile
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service :
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME RH : 97002	CODE POSTE : 2436 CENTRE DE TRAVAIL: 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Pirae – Hamuta - Centre de santé scolaire (CSS)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin contribue et veille à la réussite des missions du programme de promotion de la santé scolaire tout au long du cursus scolaire des élèves, en lien avec leur médecin traitant. Dans ce cadre, il effectue des actions de dépistage des troubles de la santé et des visites médico-scolaires. Il aide et suit les élèves en grandes difficultés, atteints d'affections ou porteurs d'un handicap. Il participe aux actions d'aide médico-sociale.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du CSS					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Equipement bureautique standard (téléphone, télécopie, internet)- Cabinet médical					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Collaboration étroite avec de nombreux partenaires (personnel de l'éducation du 1^{er} et 2^{ème} degré, de la direction des affaires sociales, du CHPf, les centres de consultations spécialisés de la DSP)- Véhicule personnel nécessaire pour des déplacements dans les établissements scolaires- Indemnités kilométriques					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Vérifier et apprécier les aptitudes des enfants à la scolarisation- Réaliser des visites médicales systématiques afin de repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques, en vue de l'orientation vers des prises en charges adaptées- Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent- Assurer le suivi des élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers (ères), les assistant(e)s de service social, les parents ou les élèves eux-mêmes- Contribuer à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période- Intervenir en urgence auprès des enfants en situation de risque ou de danger, en signalant aux services compétents (services sociaux, procureur de la République), selon des procédures définies et assurer leur suivi					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à des activités de planification et de recherche, au projet de service					

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire - Contribuer à des activités d'expertises dans le cadre des consultations délocalisées et pour des commissions - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) - Collaborer au réseau de veille sanitaire
--	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique des outils de bureautique souhaitée	X		
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en santé scolaire, en santé publique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21/08/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02 CODE POSTE : 2610 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Formations sanitaires de Moorea-Maiao - Hôpital de Moorea – Unité hébergement
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin généraliste assure les soins curatifs, préventifs et promotionnels de santé de la population de Moorea Maiao et participe au tour de garde des urgences de l'hôpital de proximité de Moorea.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable de l'unité hébergement
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, matériel informatique, connexion internet
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Missions nécessitant parfois une adaptation du temps de travail dans la limite des contraintes légales ;- Polyvalence importante au sein d'une équipe permettant une approche globale du patient et de la santé d'une population.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Effectuer des consultations de médecine générale des situations aiguës et chroniques, suivant une approche globale du patient et l'utilisation de recommandations de bonnes pratiques médicales ;- Participer au tour de garde des urgences de l'hôpital de proximité de Moorea ;- Effectuer des consultations de médecine préventive et notamment de protection maternelle, infantile et scolaire ;- Elaborer et participer aux réunions de synthèses de dossiers et d'élaboration de projets personnalisés de soins en équipe pluridisciplinaires ;- Elaborer et participer aux programmes d'éducation thérapeutique du patient ;- Participer aux activités de promotion de la santé mise en place par l'hôpital ;- Participer à la formation initiale et continue des professionnels de santé de l'hôpital et des stagiaires ;- Effectuer des missions médicales polyvalentes sur l'île de Maiao.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer, en collaboration avec le responsable, à l'organisation de l'unité ;- Effectuer des missions de remplacement ou de renfort médical dans les autres structures de santé de la Direction de la santé en cas de besoin.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none">- Diplôme d'État de docteur en médecine ;- Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ;- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en

	médecine générale sur le territoire français.
--	---

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens des responsabilités ;			X
	- Aptitude au management ;		X	
	- Savoir conduire des projets ;		X	
	- Etre doté de capacités d'analyse et de synthèse ;		X	
	- Etre force de propositions ;		X	
	- Rigoureux, organisé, méthodique ;		X	
	- Sens de la communication ;		X	
	- Etre pédagogue ;		X	
	- Maîtrise des outils de bureautique ;		X	
	- Avoir des capacités rédactionnelles.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience de médecine générale
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 1 an minimum
----	---

Le chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :